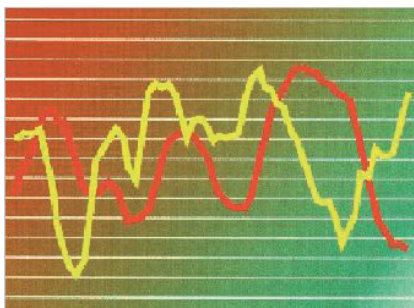


POINT DE CONJONCTURE



9 AVRIL 2020

Sommaire

Présentation	2
Mesure et prévision en temps de crise : une comparaison avec la période 2008-2009	4
Activité économique	6
Consommation des ménages	9
Que disent les données de transactions par cartes bancaires sur les comportements de consommateurs « confinés » ?	12
Développements internationaux	14

Présentation

Le 26 mars, soit 9 jours après l'entrée en vigueur en France du confinement de la population pour lutter contre la propagation du virus Covid-19, l'Insee proposait une première estimation de la perte d'activité instantanée, de l'ordre d'un tiers, associée à cette « mise en sommeil » d'une partie de l'économie française.

Comme annoncé, cette estimation « en temps réel » est, deux semaines plus tard, actualisée et précisée dans ce nouveau *Point de conjoncture*. Au 9 avril 2020, compte tenu des informations que l'Insee a pu recueillir, l'ordre de grandeur de cette perte d'activité est confirmé. Elle est évaluée à plus d'un tiers du PIB (-36 %). Dans les branches principalement marchandes (qui représentent 78 % du PIB), la perte d'activité est estimée à -42 %, avec de forts contrastes : certains services sont quasiment à l'arrêt (hébergement et restauration) tout comme certaines branches industrielles ; à l'inverse les industries agroalimentaires, pour ne citer qu'elles, fonctionnent à un niveau relativement proche de la normale. La consommation des ménages subit quant à elle également une perte de l'ordre d'un tiers (-35 %). Sur le champ marchand, la chute de la consommation des ménages est d'ampleur *a priori* un peu inférieure à celle de l'activité économique, du fait d'un probable fort mouvement de déstockage. Par rapport au *Point* publié le 26 mars, cette deuxième édition présente par ailleurs des décompositions par branches d'activité à un niveau plus fin, et la méthodologie utilisée y est davantage développée.

Ces estimations s'appuient en effet moins qu'à l'accoutumée sur les résultats des enquêtes de conjoncture de l'Insee. Ces dernières fournissent une information précieuse mais leur collecte est affectée par la crise sanitaire en cours. En outre, les enquêtes de mars reflètent essentiellement l'opinion des chefs d'entreprise recueillie avant la mi-mars (opinion déjà teintée de beaucoup d'inquiétude), et donc avant le confinement. Il est probable que les enquêtes d'avril, à paraître dans deux semaines, indiqueront une chute encore plus lourde du climat des affaires.

Pour mesurer l'intensité de la crise en cours, la méthode utilisée par l'Insee se démarque donc de celle, plus classique, mobilisée pendant la crise de 2008-2009, dont l'ampleur était moindre. Nos estimations s'appuient sur des sources moins conventionnelles : remontées de terrain qualitatives, données à haute fréquence comme par exemple les informations sur les transactions par cartes bancaires ou bien les statistiques issues de moteurs de recherche. Nous remercions à nouveau les organismes très divers qui nous ont transmis des informations : le Groupement Cartes bancaires CB, SNCF Réseau, RTE, la Direction générale des entreprises, France Industrie et différentes fédérations professionnelles. Nous avons également bénéficié d'échanges fructueux avec nos collègues de Rexecode, de l'OFCE et de la Banque de France. Naturellement, nos estimations n'engagent que l'Insee.

Au-delà des organismes français, les organismes internationaux ont également proposé des estimations de perte d'activité pour différents pays dont la France. Par exemple, nos collègues de l'OCDE ou bien de l'IFO (institut de conjoncture allemand) ont publié récemment des estimations qui s'appuient sur des hypothèses de baisse d'activité par secteur uniformes dans les différents pays étudiés. Les différences entre les pays reflètent alors surtout des différences sectorielles. Notre approche, centrée uniquement sur la France, s'appuie davantage sur les données disponibles, de natures très diverses.

Notre estimation nous semble compatible avec les premières statistiques globales disponibles, s'agissant par exemple de la consommation d'électricité ou du fonctionnement du marché du travail.

Selon RTE France, le confinement a ainsi entraîné une diminution de la consommation d'électricité de l'ordre de 15 à 20 % toutes choses égales par ailleurs (à conditions météorologiques équivalentes), avec des baisses marquées dans la grande industrie manufacturière (-27 % sur la deuxième semaine de confinement par rapport à la période d'avant-crise) et dans le transport ferroviaire (-57 %), tandis que la consommation résidentielle a tendance à augmenter.

S'agissant du marché du travail, nos collègues de la DARES publient à un rythme hebdomadaire un tableau de bord retraçant notamment l'évolution du chômage partiel. Au 7 avril 2020, 6,3 millions de salariés seraient concernés par ce dispositif, soit près d'un tiers des salariés du secteur privé. Il est possible que ce chiffre augmente de nouveau à court terme, les entreprises disposant depuis la mi-mars de 30 jours pour déposer leur demande, avec effet rétroactif.

Nous mènerons par la suite des analyses plus poussées pour relier, secteur par secteur, ces statistiques à la baisse d'activité estimée.

À côté des cadrages globaux, les données de cartes bancaires nous permettent également d'analyser, à un niveau fin, les comportements des consommateurs avant puis pendant la période de confinement. Les achats d'anticipation ont été massifs juste avant le confinement : par exemple, les dépenses alimentaires du lundi 16 mars 2020 ont plus que triplé par rapport au lundi correspondant de 2019. La consommation des ménages s'est depuis stabilisée en fort recul par rapport à la normale, mais de manière différente

selon les secteurs. La vente à distance chute moins que la vente « physique ». Et même pour les secteurs où les montants de transactions se maintiennent, la fréquence des achats diminue mais le panier moyen tend à augmenter.

Enfin, comme dans l'édition du 26 mars dernier, nous ne proposons pas dans ce *Point de conjoncture* de prévision de croissance du PIB trimestrielle ni *a fortiori* annuelle. Les comptes nationaux de l'Insee publieront si possible fin avril la première estimation des comptes du premier trimestre 2020. L'évolution du PIB devrait être nettement négative au premier trimestre et sans doute plus encore au deuxième trimestre, selon la durée et les modalités de sortie du confinement.

Nous maintenons l'estimation d'une perte comptable de 3 points de PIB annuel pour un mois de confinement. La perte effective sera en toute hypothèse supérieure car, comme beaucoup d'économistes l'ont déjà noté, il est très peu probable que la sortie du confinement s'accompagne d'un retour immédiat de l'activité économique à la normale : la sortie de confinement sera progressive, la réouverture des commerces fermés et la reprise des habitudes de consommation ne seront pas instantanées, la disponibilité des personnes actives en charge d'enfants à garder ne sera pas forcément acquise tout de suite. Qui plus est, plus la période de confinement se sera prolongée, plus les chaînes de valeur dans certaines filières mettront du temps à se réorganiser, plus les activités dans certains services aux entreprises seront durablement pénalisées.

Au-delà de leurs effets contemporains, ici estimés, les dispositions prises pour contenir l'épidémie auront donc une ombre portée sur les semaines et les mois qui suivront, ce d'autant plus que la période de confinement sera longue. ■

Mesure et prévision en temps de crise : une comparaison avec la période 2008-2009

Un retour sur la période 2008-2009 fait ressortir le caractère totalement inédit du choc en cours. Il permet de rappeler les difficultés de la mesure et de la prévision en temps de crise, exacerbées dans le contexte actuel. En 2008-2009 des estimations et prévisions trimestrielles avaient continué à être proposées tous les trois mois selon le calendrier habituel des *Notes de conjoncture*, sur la base des outils usuels de suivi de l'activité. Ce n'est que progressivement qu'elles ont révélé l'ampleur du choc. Le caractère hors norme de celui qui est en cours conduit l'Insee à se focaliser sur la mesure de l'activité instantanée, à une fréquence bi-mensuelle, en mobilisant des sources nouvelles. C'est sur cette base que des travaux de prévision pourront ensuite être réenvisagés, lorsque se précisera la sortie du confinement.

Dans son premier *Point de conjoncture* post-confinement publié le 26 mars dernier, l'Insee évaluait à environ -35 % la perte instantanée d'activité et indiquait que, prolongée sur un mois, une telle perte d'activité devait mécaniquement se traduire par un recul de 12 % du PIB trimestriel et de 3 % du PIB annuel. Ce nouveau *Point* confirme ces ordres de grandeur. Mais ces deux chiffres de -12 % et -3 % ne constituaient pas et ne constituent toujours pas des prévisions. Ils visent juste à traduire la chute instantanée dans le langage plus familier des taux de croissance au trimestre et à l'année, sous l'hypothèse implicite d'un fort rebond de croissance dès la sortie du confinement, symétrique du choc négatif enregistré lors de l'entrée en confinement. Il s'agit donc de minorants de ce que sera *in fine* l'ampleur du choc, compte tenu d'une durée de confinement probablement plus longue et du temps que prendra le retour à une activité normale.

Le choix de se concentrer sur la mesure de l'activité instantanée contraste avec ce qui avait été fait lors de la crise de 2008-2009, où les prévisions avaient continué à être produites selon les calendriers habituels. Un retour sur cette période met en lumière le caractère totalement inédit du choc en cours et permet de rappeler les difficultés de la mesure et de la prévision en temps de crise, même lorsque les informations usuelles continuent à pouvoir être

collectées, ce qui n'est plus le cas dans la période actuelle, obligeant à mobiliser des sources inédites.

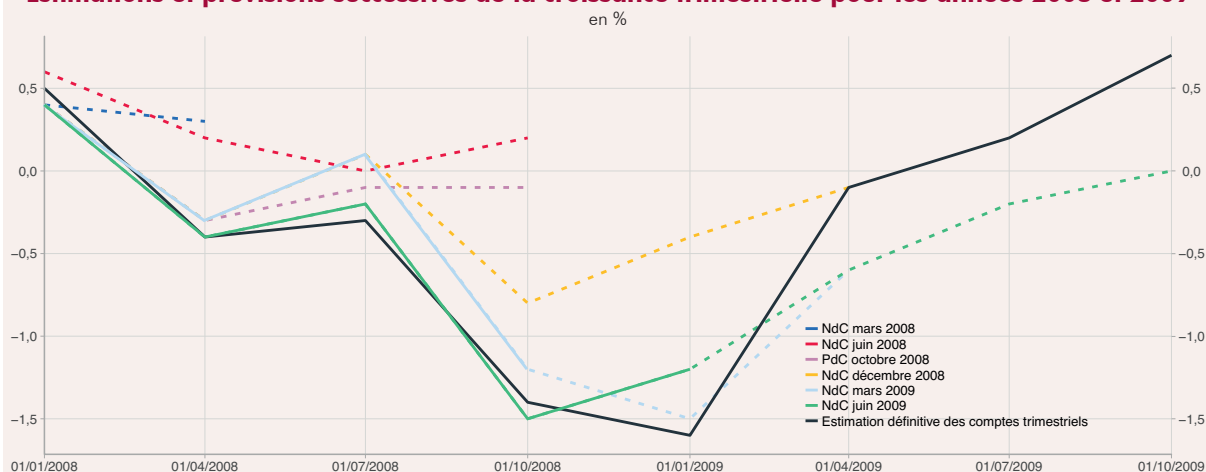
Retour sur 2008-2009

Le déclenchement de la crise de 2008-2009 est généralement daté de la faillite de la banque *Lehman Brothers*, le 15 septembre 2008. L'explosion de la bulle immobilière aux États-Unis et dans plusieurs autres pays remontait certes à l'année 2007, et la croissance y avait déjà été très impactée, mais c'est cette faillite qui a été le facteur déclenchant d'une crise financière généralisée qui s'est rapidement propagée à l'économie réelle de la plupart des pays. En France, la croissance du PIB a chuté de 2,4 % en 2007 à 0,3 % en 2008, et le PIB a reculé de 2,9 points entre 2008 et 2009.

Comment les *Notes* et *Points de conjoncture* de l'Insee ont-ils rendu compte de cette période ? Le graphique ci-dessous donne la trajectoire du taux de croissance trimestriel du PIB telle qu'elle a été reportée et prédite de la *Note* de mars 2008 jusqu'à celle de juin 2009. Il donne également l'évolution finale effective telle qu'évaluée aujourd'hui par les comptes trimestriels.

Pour la compréhension de ce graphique, on rappelle que les *Notes* publiées en décembre de l'année N-1 et en mars de l'année N projettent la croissance sur

Estimations et prévisions successives de la croissance trimestrielle pour les années 2008 et 2009



Lecture : la période couverte par ce graphique va du premier trimestre 2008 au quatrième trimestre 2009. Pour chaque *Note* ou *Point de conjoncture*, la partie continue de la courbe donne les taux de croissance rétrospectifs tels qu'alors évalués par les comptes trimestriels, la partie en pointillé correspond au *nowcasting* du trimestre en cours et aux prévisions du trimestre ou des deux trimestres suivants. La série entièrement continue (en noir) correspond à la trajectoire effective, telle que retracée dans la version actuelle des comptes trimestriels.

Source : Insee

le seul premier semestre de cette année N, comme l'aurait fait la Note de mars 2020 si sa publication n'avait pas été annulée. La Note de juin et le *Point de conjoncture* d'octobre de l'année N proposent ensuite une projection jusqu'à la fin de cette année N. Sauf exceptions, l'Insee s'abstient ainsi de proposer des prévisions macroéconomiques au-delà de six mois, considérant que c'est sur cet horizon que les réponses aux enquêtes de conjoncture possèdent un pouvoir prédictif acceptable.

Or ce pouvoir prédictif se dégrade fortement à l'approche d'une crise et durant celle-ci. Le *graphique* montre que la Note de mars 2008 continuait ainsi de prévoir une croissance de 0,3 % pour le deuxième trimestre de l'année 2008, alors qu'elle a été au final de -0,4 %. La Note suivante de juin 2008 avait commencé à tracer une perspective légèrement moins favorable : légère révision à la baisse (0,2 %) pour la croissance du T2, et prévision d'une croissance nulle au T3 mais suivie d'un léger redémarrage au T4.

Le *Point* d'octobre avait encore revu ces chiffres à la baisse, prenant acte d'un premier recul d'activité au T2, et envisageant une croissance encore légèrement négative sur les deux trimestres suivants, de -0,1 % dans les deux cas. Mais il n'avait pas pu prendre la mesure de la réaction en chaîne enclenchée par la faillite de *Lehman Brothers*, encore trop récente. C'est seulement à partir de la Note de décembre que ses effets ont commencé à être intégrés, en tablant sur un recul de -0,8 % pour le trimestre en cours. Ce chiffre restait néanmoins encore trop optimiste : lors de la Note suivante, les comptes trimestriels avaient estimé cette croissance à -1,2 %, et ce chiffre a encore été révisé plusieurs fois à la suite. Elle est désormais évaluée à -1,4 %.

La première prévision du T1 de l'année 2009 avait de même beaucoup sous-évalué la persistance du choc. La Note de décembre 2008 anticipait une croissance déjà repassée à -0,4 %, et un retour à une croissance proche de zéro au T2. Les deux Notes suivantes, en revanche, avaient mieux estimé la croissance du T1, qui s'est finalement établie à -1,6 %, mais elles avaient sous-estimé la rapidité de la récupération qui a suivi, un biais de pessimisme ayant temporairement succédé au biais initial d'optimisme. La récupération n'en est pas moins restée très progressive. Il s'est agi d'une reprise sans rebond. Il a fallu attendre 2011 pour voir le PIB repasser au-dessus de son niveau de 2007, et il a fallu attendre 2015 pour remonter au-dessus du niveau de 2007 en termes de PIB par habitant.

Deux chocs d'ampleur et de nature très différentes

Ces difficultés à bien mesurer et prévoir n'ont pas été spécifiques à la France. Elles ont été partagées par l'ensemble des pays et toutes les catégories de

prévisionnistes : instituts nationaux, organisations internationales, économistes de banques. Le problème est triple : la difficulté à anticiper la crise, la difficulté à bien évaluer son ampleur une fois qu'elle a démarré, et enfin la difficulté à prévoir les conditions de retour à la normale.

S'agissant de la difficulté à prévoir le déclenchement de la crise, on est certes capable d'anticiper et d'alerter sur la montée d'un risque financier, économique ou sanitaire, mais il est rarement possible de dire à quel moment exact ce risque va se matérialiser. De ce point de vue, le problème a été le même en 2008 que sur la période récente, malgré des facteurs déclenchants qui n'ont rien à voir. Epidémiologistes et économistes se heurtent au même problème.

Pour ce qui est de mesurer l'intensité de la crise et pour la prévision du retour à la normale, la situation actuelle se distingue en revanche de celle de 2008-2009 sur deux points :

- Il y a d'une part le fait que cette crise de 2008-2009 avait été sans impact sur les conditions de recueil de l'information économique, qu'il s'agisse des enquêtes auprès des ménages et des entreprises, ou des remontées des sources administratives. Son déroulement avait donc pu être suivi à l'aide de ces outils usuels. Ces outils sont cette fois-ci très fortement impactés : certaines collectes ont dû être interrompues, les taux de réponse aux enquêtes qui ont été maintenues devraient être en forte chute, même si on va bénéficier du fait que la collecte par internet s'est beaucoup développée depuis 10 ans. Cette situation inédite explique le basculement vers des sources non conventionnelles : remontées de terrain qualitatives, données de cartes bancaires, données de consommation d'électricité... Elles ont l'intérêt d'être disponibles rapidement et à haute fréquence. Leur robustesse pour la quantification de l'activité reste néanmoins à éprouver. Seuls les comptes des entreprises et des ménages permettront de savoir *in fine* à quel degré l'activité et les revenus des agents auront été affectés.

- D'autre part et surtout, on assiste à un choc dont l'ampleur est bien plus importante. Un choc évalué *a minima* à -12 % sur le PIB trimestriel et à -3 % sur le PIB annuel est très au-dessus des chocs d'environ -1,5 % sur le T4 de 2008 et le T1 de 2009. Il le sera *a fortiori* si la durée du confinement se prolonge et/ou si sa sortie n'est que graduelle. Cette ampleur inédite rend très hasardeuse la prévision au trimestre ou à l'année : il est impossible à ce stade de dire si la reprise sera rapide ou lente et si elle se fera avec ou sans l'effet rebond qui permettrait de compenser une partie de la perte instantanée. Le recours à des outils de suivi à haute fréquence aidera à suivre au plus près ce processus de reprise, mais extrapoler sa tendance restera très difficile. ■

Activité économique

Au 9 avril 2020, l'activité économique française serait en baisse de 36 % par rapport à une situation normale. Les branches marchandes sont particulièrement affectées par la crise sanitaire et les mesures d'endiguement avec une baisse de leur activité de l'ordre de 42 %. Maintenu à l'identique sur un mois complet, un tel décrochement se traduirait par une croissance annuelle du PIB en 2020 en baisse de 3 points. Cette estimation repose sur l'utilisation de méthodes et de données inédites : quantification à un niveau fin de l'évolution de l'activité des branches dont les commerces et établissements sont autorisés ou non à recevoir du public, remontées de fédérations professionnelles, d'entreprises, données haute fréquence (production d'énergie, offre de transports, transactions par cartes bancaires).

Au 9 avril 2020, l'activité économique française aurait diminué de l'ordre de 36 %. Dans les seules branches marchandes, la perte d'activité économique serait de 42 %.

L'estimation de perte d'activité économique a été peu révisée depuis la publication du *Point de conjoncture* du 26 mars 2020, mais sa robustesse a augmenté malgré les limites inhérentes à cet exercice (*Méthode*). La nouvelle estimation a bénéficié d'informations sectorielles plus nombreuses et plus précises sur les effets du confinement, et d'améliorations des méthodes d'estimation.

Au 9 avril 2020, compte tenu des informations disponibles, l'activité économique serait inférieure de l'ordre de 36 % à la « normale », et de 42 % pour les seules branches marchandes (*tableau 1*). L'activité économique marchande se situerait donc à environ 58 % de la normale. Du fait de leur poids dans l'économie, de la fermeture d'établissements recevant du public et de la limitation des déplacements, les services marchands contribueraient pour plus de la moitié à cette baisse (-22 points). Le commerce, les services de transports et l'hébergement-restauration contribueraient à eux seuls au tiers de la perte d'activité. Dans l'industrie, affectée tout à la fois par la diminution de la demande nationale et internationale, par les difficultés d'approvisionnements et l'indisponibilité de la main-d'œuvre, l'activité serait en baisse de 44 % soit un sixième de la perte d'activité totale. L'industrie agroalimentaire serait la moins affectée des branches de l'industrie, son activité demeurant nécessaire à la satisfaction de la demande de biens essentiels. Enfin, la construction serait

principalement affectée par l'arrêt partiel ou total des chantiers (contribution de 5 points à la perte d'activité mensuelle).

L'estimation de cette perte d'activité provient majoritairement de branches dont l'activité est essentielle ou maintenue ou bien n'est pas autorisée, ainsi que des données de fédérations et entreprises (*tableau 2*). Néanmoins, les sources ont été recoupées lorsque cela était nécessaire ou possible : pour un tiers des branches, nous disposons ainsi de plusieurs sources de données de natures différentes.

Pour un mois complet de confinement, la perte d'activité économique équivaut comptablement à une perte d'environ 3 points de croissance du PIB annuel

Pour un mois complet de confinement et une diminution de l'activité économique égale à la perte instantanée estimée, la croissance annuelle du PIB serait inférieure de 3 points. Cette estimation, inchangée par rapport à l'estimation fournie le 26 mars dernier, est proche de celle d'autres organismes (*tableau 3*). Les différences d'estimation proviennent de l'approche de construction du PIB retenu, du détail de décomposition par branche et des sources de données mobilisées.

Cette extrapolation de la perte instantanée d'activité à la croissance annuelle du PIB ne doit pas être comprise comme une prévision mais comme une équivalence comptable. En particulier :

1) L'effet du confinement en termes d'activité n'est sans doute pas linéaire dans le temps. Dès lors, la croissance annuelle du PIB pourrait être plus ou moins affectée par rapport à la perte instantanée estimée ici et extrapolée à un mois complet ;

2) Sauf à faire l'hypothèse – peu probable – d'une amélioration soudaine de la situation sanitaire, permettant un déconfinement général immédiatement suivi d'un retour instantané à la normale, l'activité économique des semaines voire des mois qui suivront le début du déconfinement sera elle aussi affectée. La reprise de l'activité prendra alors du temps, du fait de contraintes d'offre (reprise progressive selon les secteurs, problèmes d'approvisionnement, déconfinement partiel, etc.) comme de demande (baisse probable du revenu des ménages et des entreprises, climat d'incertitude, reprise asynchrone des autres économies, etc.). Il est donc difficile, à ce stade, de prévoir et quantifier l'ampleur et la temporalité de la reprise de l'activité économique. ■

Tableau 1 - Estimation de la perte d'activité liée aux mesures d'endiguement

Branches	Part dans le PIB	Perte d'activité	Contributions à la perte d'activité (en points de PIB)
Agriculture, sylviculture et pêche	2	-10 %	-0,2
Industrie	14	-43 %	-6
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	-5 %	0
Cokéfaction et raffinage	0,2	-80 %	0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1	-72 %	-1
Fabrication de matériels de transport	1	-61 %	-1
Fabrication d'autres produits industriels	6	-53 %	-3
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2	-23 %	-1
Construction	6	-88 %	-5
Services princip. marchands	56	-39 %	-22
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10	-56 %	-6
Transports et entreposage	5	-64 %	-3
Hébergement et restauration	3	-90 %	-3
Information et communication	5	-34 %	-2
Activités financières et d'assurance	4	0 %	0
Activités immobilières	13	-1 %	-0,2
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	-47 %	-6
Autres activités de services	3	-77 %	-2
Services princip. non marchands	22	-15 %	-3
Total	100	-36 %	-36
<i>dont princip. marchands</i>	78	-42 %	-33
<i>dont princip. non marchands</i>	22	-15 %	-3

Lecture : au 9 avril 2020, l'activité économique aurait diminué de 36 % par rapport à une situation normale. L'industrie, dont la perte d'activité est estimée à 43 %, contribuerait à hauteur de 6 points de pourcentage à cette baisse.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Tableau 2 - Décomposition de l'estimation par type de source de données ou moyen d'estimation

Source/méthode	Nombre de branches directement concernées	Nombre de branches concernées (y.c. sources multiples)	Part dans le PIB	Contribution à la perte d'activité (en points de PIB)
Activité essentielle ou maintenue	29	29	38 %	0
Activité non autorisée	21	21	21 %	-14
CB	3*	18	3 %	-2
Fédération/entreprise	68	99	22 %	-15
Hypothèse comptable	17	35	16 %	-6
Total	138	-	100 %	-36

Lecture : des données de fédérations/entreprises ont été mobilisées pour l'estimation de l'activité dans 99 branches sur 138, et elles ont été la principale source utilisée pour 68 d'entre elles. Ces 68 branches représentent 22 % du PIB et l'évolution de leur activité contribue à hauteur de -15 points à la perte d'activité totale estimée.

Note : * au-delà de ces 3 branches, les transactions par cartes bancaires ont permis de fiabiliser l'estimation de l'évolution de la valeur ajoutée de 18 branches au total.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Tableau 3 - comparaisons des pertes estimées d'activité (PIB) pour un mois de confinement complet par organisme

Organisme	Date de publication	Impact sur l'activité (en %)	Impact sur la croissance du PIB annuel (en points de pourcentage)
Insee	26 mars 2020 puis 9 avril 2020	-35 puis -36	-3
OCDE	27 mars 2020	environ -25	-
OFCE	30 mars 2020	-32	-2,6
Rexecode	31 mars 2020	-	-3
Banque de France	8 avril 2020	-32	-1,5 / 15 jours

Source : Insee, OCDE, OFCE, Rexecode

Méthode

L'activité économique est estimée grâce à des méthodes inédites et des sources de données diverses

Les outils et données habituellement utilisés dans la *Note de conjoncture* (notamment les étalonnages à partir des climats des affaires et des indices des directeurs d'achat) se révèlent, pour l'instant, relativement inopérants – pour quantifier la baisse d'activité économique liée à la crise sanitaire en cours : indicateurs disponibles tardivement, relations économétriques perturbées... Cette estimation nécessite donc de passer par des sources de données alternatives tout en conservant le cadre conceptuel de la comptabilité nationale.

Le PIB est, ici, estimé à partir de la somme des valeurs ajoutées des branches composant l'économie (approche dite « production »). Cette méthode a été préférée à un calcul selon les postes de la demande – consommation, investissement, variations des stocks, commerce extérieur – dans la mesure où :

- La quantification des comportements des secteurs institutionnels (ménages et entreprises résidentes ou non) et des débouchés (la production d'une branche sert-elle la consommation, l'investissement, les stocks ou les exportations ?) est plus délicate ;
- Les données disponibles renseignent généralement sur l'activité des entreprises ou d'une branche, plus rarement sur un poste de la demande finale.

La démarche adoptée est ascendante. L'économie est décomposée en 138 branches et pour chacune d'entre elles, une perte, un regain ou une stabilité de leur valeur ajoutée est quantifiée. Il s'agit donc de comparer la situation estimée de l'activité de la semaine actuelle à ce que l'on aurait pu attendre d'une

semaine « normale ». Enfin, l'agrégation des branches selon leur poids fournit une estimation de la perte instantanée d'activité économique.

L'évolution de l'activité des branches est estimée en mobilisant cinq types de données qualitatives ou quantitatives et d'hypothèses :

- 1- Des hypothèses de maintien de l'activité pour des branches dont la majorité de la production demeure essentielle ;
- 2- Des hypothèses d'arrêt de la production pour des branches dont la majeure partie de l'activité n'est pas autorisée car non essentielle ;
- 3- D'autres hypothèses comptables permises grâce à une décomposition plus fine des branches d'activité, parfois au-delà du niveau 138 de la nomenclature agrégée, pour les branches dont l'activité ne correspond pas aux deux premiers points et lorsque les remontées d'informations quantitatives sont insuffisantes ou ne mesurent pas l'activité directement (part de l'emploi en télétravail selon les branches, nombre de salariés en activité partielle, etc.). Le tableau d'entrées-sorties de l'année 2017 pour évaluer l'interdépendance des branches est également mobilisé (par exemple, il est utile pour affiner l'estimation de l'évolution de l'activité dans l'industrie agroalimentaire selon la structure de la demande de cette branche en consommation des ménages en biens alimentaires ou en consommations intermédiaires de l'hébergement-restauration notamment) ;
- 4- Des données des fédérations professionnelles ou d'entreprises portant sur leur niveau d'activité. Cela comprend également des données quotidiennes de production d'énergie (électricité et gaz) ou d'offre de transports ;
- 5- Des données quotidiennes relatives aux transactions par cartes bancaires (voir la fiche *Consommation des ménages* pour le détail méthodologique). ■

Consommation des ménages

Au 9 avril 2020, les dépenses de consommation finale des ménages auraient diminué de l'ordre de 35 % par rapport à une période « normale » d'activité. Cette perte de consommation traduit notamment la chute des achats de carburant, de véhicules automobiles et d'autres biens manufacturés (habillement) mais aussi des services d'hébergement, de restauration ou de loisir. L'utilisation des données haute fréquence de transactions de cartes bancaires contribue à fiabiliser notre estimation.

L'estimation de la perte de consommation finale des ménages liée aux mesures d'endiguement de la crise sanitaire est effectuée à partir de la consommation des ménages mesurée en période « normale » d'activité, à laquelle sont appliquées, poste par poste au niveau de 138 produits, des hypothèses de perte de consommation (cf. *Méthode*). Ces hypothèses sont issues de l'exploitation des montants de transactions par cartes bancaires ou d'informations issues des fédérations professionnelles. Elles recouvrent également les conséquences des mesures en vigueur pour lutter contre la propagation du Covid-19 (fermeture temporaire de certains commerces, etc.).

Au 9 avril 2020 et selon cette méthode, la consommation finale des ménages aurait diminué de 35 % par rapport à une situation « normale » (*tableau 1*) :

- en diminution de 38 %, la consommation en produits manufacturés contribue pour 17 points à cette baisse d'ensemble. Certaines dépenses sont en effet réduites très fortement (textile, habillement, carburant) voire quasi-intégralement (automobiles). D'autres se maintiennent (énergie) voire augmentent, telles les dépenses en produits agroalimentaires (comportements de report de consommation du fait de l'arrêt de la restauration traditionnelle et collective) ;
- la consommation de services principalement marchands serait en baisse de 33 %, soit une contribution de 15 points à la baisse estimée de la consommation des ménages. Alors que la consommation de certains services recule très fortement (hébergement et restauration, services de transport), d'autres seraient peu affectés (télécommunication, services financiers et d'assurance ou services immobiliers, principalement constitués des loyers...) ;
- les services principalement non marchands verraient leur consommation diminuer de 39 %,

soit une contribution de 2 points à la baisse totale. Ce mouvement refléterait en particulier la baisse de la consommation des services marchands d'enseignement (formations privées) et la forte baisse des soins de santé en ville, du fait des mesures d'endiguement de la crise sanitaire ;

- du fait de la suspension de la plupart des travaux de rénovation, la consommation des ménages dans la branche de la construction baisserait de 90 %, contribuant à une baisse de 1 point de la consommation totale des ménages ;
- enfin, la consommation en produits agricoles augmenterait de 10 %, parallèlement aux dépenses de produits agroalimentaires.

L'estimation demeure très proche de celle présentée dans le *Point de conjoncture* du 26 mars. Elle est en revanche plus robuste puisque, comme l'estimation de la perte d'activité, elle s'appuie sur de nouvelles informations ainsi que sur des données de transactions par cartes bancaires offrant davantage de recul et bénéficiant d'un meilleur taux de couverture.

Concernant les estimations d'autres organismes, l'OCDE évalue à -32 % l'impact des mesures de confinement sur la consommation finale des ménages en France, soit une estimation proche de la nôtre. Pour l'OFCE, la perte s'élèverait à 18 %. Une partie de l'écart s'explique par une différence de champ, l'OFCE s'intéressant à la consommation finale effective des ménages, c'est-à-dire intégrant les biens et services produits par les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et mis à disposition des ménages. La seule consommation finale des ménages n'intègre en effet que les dépenses directement réalisées par ces derniers¹. Sur un champ comparable, et en faisant l'hypothèse que la production de ces biens et services n'est pas affectée par les mesures de confinement, notre estimation conduit à une perte de consommation finale effective des ménages de -27 % pour un mois de confinement. L'approche étant comparable à la nôtre sur le principe, cet écart à champ identique résulte d'hypothèses différentes sur les chutes de consommation de certains secteurs, notamment sur les biens manufacturés (contribution de -13 points à la perte totale pour l'OFCE, contre -17 pour l'Insee) et les services marchands hors immobiliers (contribution également de -13 points à la perte totale pour l'OFCE, contre -15 pour l'Insee). ■

1. En particulier, la distinction entre consommation de services marchands ou non marchands relève d'une logique différente, liée à la nature du prix pratiqué par l'institution délivrant le service (prix du marché ou prix non économiquement significatif).

1 - Estimation de la perte de consommation finale des ménages liée aux mesures d'endiguement

Produits	Part dans la consommation* (en %)	Perte de consommation (en %)	Contributions à la perte de consommation (en points de pourcentage)
Agriculture, sylviculture et pêche	3	10	0
Industrie	44	-38	-17
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15	9	1
Cokéfaction et raffinage	4	-80	-3
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3	-53	-1
Fabrication de matériels de transport	6	-94	-6
Fabrication d'autres produits industriels	13	-66	-8
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	5	0	0
Construction	2	-90	-1
Services princip. marchands	46	-33	-15
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1	-85	-1
Transports et entreposage	3	-83	-3
Hébergement et restauration	7	-92	-7
Information et communication	3	-12	0
Activités financières et d'assurance	6	0	0
Activités immobilières	19	0	0
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2	-63	-1
Autres activités de services	4	-82	-3
Services princip. non marchands	5	-39	-2
Total	100	-35	-35

* poids dans la dépense de consommation finale des ménages (hors correction territoriale)

Lecture : au 9 avril 2020, la consommation finale des ménages aurait diminué de 35 %. La consommation en biens industriels, dont la perte d'activité est estimée à 38 %, contribuerait à hauteur de 17 points de pourcentage à cette baisse.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Méthode

Méthodologie d'estimation de la perte de consommation des ménages liée aux mesures d'endiguement (écart entre la consommation estimée entre le 23 et 29 mars et la consommation d'une semaine « normale »)

On considère la répartition de la dépense de consommation finale des ménages au niveau 138 produits, telle que renseignée par les comptes nationaux de l'Insee pour l'année 2017. Les hypothèses de perte de consommation appliquées à chaque produit s'appuient sur quatre types d'informations :

- Conséquences de la réglementation actuelle relative au confinement : ainsi, la fermeture des lieux recevant du public annule de facto ou réduit très fortement la consommation des ménages en services de restauration ou en activités sportives, récréatives ou de loisir ;
- Hypothèses comportementales, traduisant notamment le besoin supposé constant des ménages en produits spécifiques (gaz, électricité, télécommunications, ou encore une

grande partie des services immobiliers ou non marchands) ;

- Statistiques de transactions par cartes bancaires : outre l'évaluation de la perte de consommation du produit concerné (par exemple pour la plupart des biens manufacturés), l'exploitation des données de cartes bancaires a également permis de confirmer ou de moduler les consommations de produits pour lesquelles des hypothèses issues des comportements ou de la réglementation étaient disponibles ;
- Informations externes, issues de publications spécialisées (dans le cas des produits agricoles et agroalimentaires) ou des fédérations professionnelles, portant pour ces dernières sur l'activité du secteur et supposées refléter également la perte de consommation des ménages (par exemple dans le secteur ferroviaire ou aérien).

Au total, les hypothèses comportementales portent sur 39 % de la consommation finale des ménages, tandis que les statistiques des données de cartes bancaires en concernent un

tiers (*tableau 2*). Les informations externes ont été utilisées pour 20 % de la consommation. S'agissant des conséquences directes de la réglementation actuelle, elles concernent 9 % de la consommation finale des ménages.

L'estimation de la baisse (ou de la hausse) de consommation via les données de cartes bancaires est conduite pour chaque type de produit au niveau 138 à partir des glissements annuels quotidiens entre 2019 et 2020 des montants de transactions. L'ampleur de la variation est estimée par différence entre le glissement annuel des transactions du 23 au 29 mars et celui des transactions observées en janvier et février (période « normale »). La période entre le début mars et le 22 mars est exclue car caractérisant la transition entre la période « normale » et la période de confinement, avec notamment des comportements d'anticipations pouvant brouiller l'analyse.

Les données utilisées couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées afin de respecter les exigences de confidentialité. Leur utilisation, pour estimer la perte de consommation des ménages en un produit donné, est néanmoins sujette à plusieurs limites. En premier lieu, si la classification des transactions par type d'activité permet d'identifier les produits provenant de magasins spécialisés, elle ne distingue pas les biens achetés en épicerie, super ou hypermarchés, qui représentent par ailleurs une part importante des montants. De plus, les données utilisées concernent tout détenteur de carte bancaire sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut recouvrir aussi des entreprises. ■

2 - Nature des hypothèses appliquées à chaque catégorie de produits

Produits	Part dans la consommation* (en %)	Nature des hypothèses**
Agriculture, sylviculture et pêche	3	Info. externes
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15	Info. externes et Hyp. Comportementales
Cokéfaction et raffinage	4	CB
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3	CB
Fabrication de matériels de transport	6	Hyp. Réglementaires et CB
Fabrication d'autres produits industriels	13	CB
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	5	Hyp. comportementales
Construction	2	Info. externes
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1	CB
Transports et entreposage	3	CB et info. externes
Hébergement et restauration	7	CB
Information et communication	3	Hyp. comportementales et CB
Activités financières et d'assurance	6	Hyp. comportementales et CB
Activités immobilières	19	Hyp. comportementales
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2	Hyp. comportementales et CB
Autres activités de services	4	Hyp. Réglementaires et CB
Services princip. non marchands	5	Hyp. Réglementaires et hyp. comportementales
Total	100	
dont :		
Hyp. Comportementales	39	
Données CB	32	
Informations externes	20	
Hyp. Réglementaires	9	

* poids dans la dépense de consommation finale des ménages (hors correction territoriale)

** on indique l'hypothèse principale, certains produits pouvant faire l'objet d'hypothèses spécifiques

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Que disent les données de transactions par carte bancaire sur les comportements de consommateurs « confinés » ?

L'exploitation de données de cartes bancaires rend compte des comportements d'achat courant des ménages avant puis durant la période de confinement qui a débuté le 17 mars 2020. Si ces données comportent certaines particularités et limites (*fiche Consommation des ménages*), elles offrent une vision rapide et très riche des évolutions de la consommation d'ensemble comme par secteur, le soutien que constitue la vente à distance ainsi que sur l'évolution du nombre d'achats quotidiens et du panier moyen.

Après des achats massifs liés à des comportements d'anticipation, les dépenses des ménages sont en fort recul par rapport à la normale, mais de manière différente selon les secteurs

La consommation d'ensemble, appréhendée par le montant total des transactions effectuées par carte bancaire¹, est relativement stable en janvier et février 2020, en légère croissance par rapport à 2019. Des comportements d'anticipation peuvent expliquer le pic passager du 16 mars, jour de l'annonce du confinement, à +40 % par rapport au même lundi de 2019. Dès le surlendemain, la consommation d'ensemble chute et se stabilise autour de -50 %, reflétant la moindre opportunité de faire des achats pour les ménages confinés.

À un niveau plus fin, la crise du coronavirus affecte la consommation de façon radicalement différente selon les secteurs. Les secteurs « essentiels » comme l'alimentation, où les magasins ont eu l'autorisation de rester ouverts, résistent : au pic du 16 mars, où la consommation a plus que triplé par rapport au lundi correspondant de 2019, succèdent des montants d'achat heurtés mais globalement en hausse, avec un second pic à environ +40 % le 23 mars (l'amplitude de ces pics reflétant d'une part les comportements d'anticipation, et sans doute, d'autre part, un recours accentué aux cartes bancaires plutôt qu'aux espèces du fait du confinement). Le carburant, qui continue à

se vendre, a de même fait l'objet de comportements d'anticipation, mais n'a ensuite pas résisté : les ménages ont fait des stocks le 16 mars, avec un pic à plus de +40 %, puis leur consommation s'est effondrée dès le surlendemain pour se stabiliser autour de -70 %. En revanche, pour les secteurs « non essentiels » comme l'habillement-chaussure, les magasins spécialisés ont eu l'obligation de fermer dès le 16 mars. Les achats s'y sont effondrés : le délai très court entre l'annonce de la fermeture et sa mise en œuvre n'a pas permis d'anticipation, et un recul rapide est notable dès le 13 mars, avec une stabilisation autour de -90 % après le 18 mars dans le cas de l'habillement-chaussure.

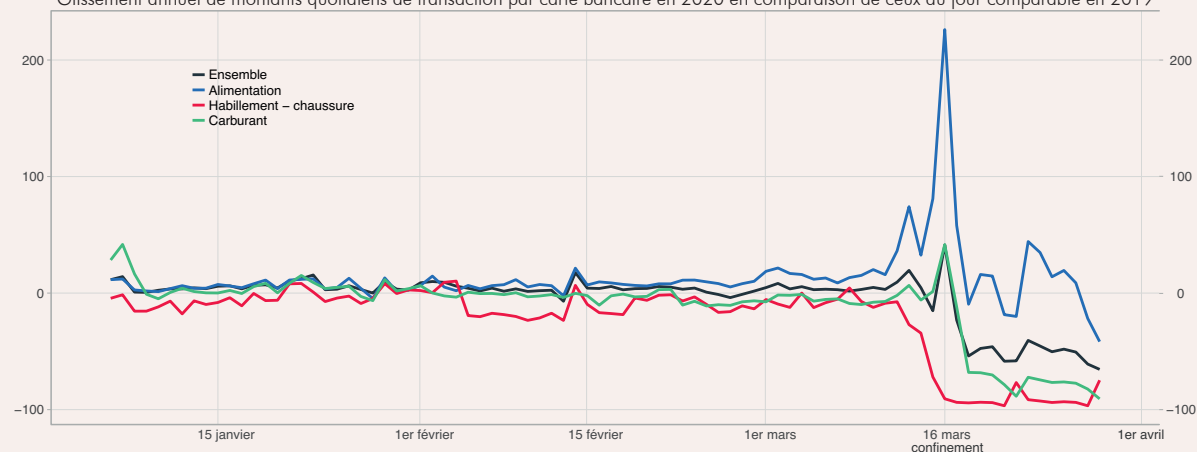
La vente à distance constitue un facteur de résistance de la consommation

La décomposition des dépenses par carte bancaire entre vente à distance et vente physique montre des différences de comportement marquées selon le canal de vente autour du début du confinement et depuis. Jusqu'au 12 mars, la hausse des dépenses par rapport au jour comparable de l'année précédente est similaire pour les ventes à distance ou les ventes physiques. Le 13 mars et surtout le 16 mars, le pic de consommation est porté par les ventes physiques ; après le confinement, ces ventes physiques chutent fortement, en moyenne de -60 %, par rapport à la même date en 2019. Les ventes à distance baissent légèrement à partir du 13 mars, plus nettement après

1. Analyse réalisée par l'Insee sur un échantillon de données de paiements par carte bancaire agrégées et anonymisées.

1 -Évolution d'ensemble des transactions et dans quelques secteurs caractéristiques

Glissement annuel de montants quotidiens de transaction par carte bancaire en 2020 en comparaison de ceux du jour comparable en 2019



Lecture : le montant des transactions par carte bancaire pour des achats de carburant était inférieur de 91 % le dimanche 29 mars 2020 par rapport au dimanche 31 mars 2019, ce montant était supérieur de 42 % le lundi 16 mars 2020 par rapport au lundi 18 mars 2019.

Source : GIE-CB, calculs Insee.

le 16 mars, mais de manière bien moins prononcée que pour les ventes physiques puisque la baisse est de l'ordre de 20 %.

Même pour les secteurs où les montants de transaction se maintiennent, la fréquence des achats diminue mais le panier moyen augmente

Les montants de transactions par carte bancaire, décomposés entre la marge extensive (nombre de transactions) et la marge intensive (montant moyen de la transaction), mettent en évidence de fortes disparités sectorielles.

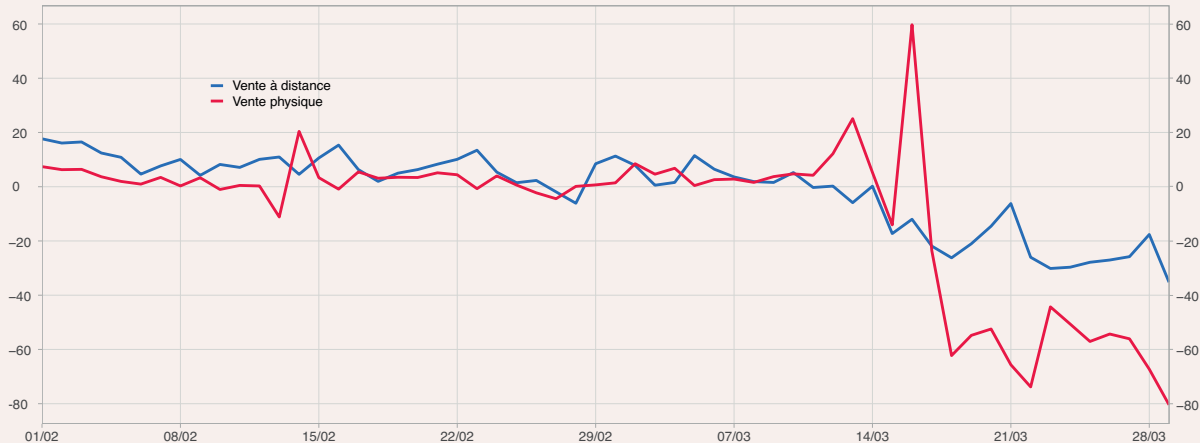
Le nombre de transactions portant sur l'habillement-chaussure, la restauration et les hébergements chutent à compter de la semaine du 16 mars (-90 % par rapport à la même semaine de l'année 2019). Les montants moyens de transaction de ces secteurs

restent relativement stables. La consommation de carburants est également très affectée, avec de surcroît des montants moyens largement inférieurs à ceux de la même période en 2019. Le nombre de transactions dans l'équipement du foyer chute également, mais avec des montants moyens de paniers supérieurs à ceux de l'année dernière.

Dans l'alimentaire, le nombre de transactions a augmenté sensiblement du fait de l'anticipation du confinement la semaine du 9 mars (+23 %), avec des paniers légèrement plus conséquents (+11 %). Depuis la mise en place du confinement, le nombre de transactions est inférieur à celui de l'année dernière, et continue de diminuer (-27 % la semaine du 23 mars). En revanche, les paniers moyens restent largement supérieurs à ceux de l'année dernière (+48 %). ■

2 - Évolution des transactions en magasin et à distance

Glissement annuel de montants quotidiens de transaction par carte bancaire en 2020 en comparaison de ceux du jour comparable en 2019

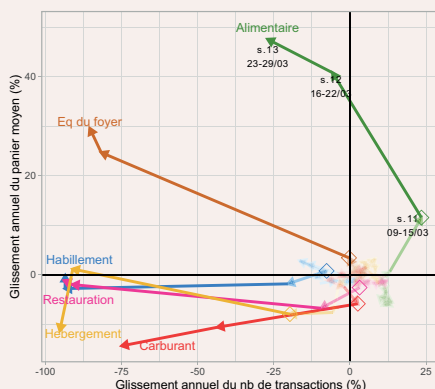


Lecture : le lundi 16 mars, veille du confinement, les ventes physiques par carte bancaire sont supérieures de 60 % à ce qu'elles étaient le lundi 18 mars 2019, tandis que les ventes à distance par carte bancaire baissent de 12 %.

Source : GIE-CB, calculs Insee

3 - Évolution du nombre de transactions et du panier moyen dans quelques secteurs

Glissement annuel du nombre hebdomadaire et du montant moyen par transaction en 2020 en comparaison de ceux de la semaine comparable en 2019



Lecture : pour plusieurs secteurs, sont retracées l'évolution du nombre de transactions et l'évolution du panier moyen pour les semaines 11, 12 et 13.

Au cours de la semaine 11, par rapport à la même semaine de l'année 2019 : dans l'alimentaire, le nombre de transactions augmente de 23 % et le montant moyen d'un panier de 12 %.

Dans l'équipement du foyer, le nombre de transactions est stable et le panier moyen est légèrement plus important (+3 %).

Source : GIE-CB, calculs Insee

Développements Internationaux

L'épidémie de Covid-19 touche une grande majorité des pays et la quasi-totalité des économies avancées. Les mesures d'endiguement de sa propagation paralysent de larges pans de l'activité économique. Pour bon nombre de pays, les indicateurs à haute fréquence témoignent déjà des conséquences des mesures de confinement des populations : la consommation d'électricité baisse de 10 à 30 % dans les pays avancés et la fréquentation des lieux publics chute de 60 à 80 %, notamment en Europe. À l'aide de méthodes d'estimation relativement proches de celles utilisées pour la France dans ce Point de conjoncture et celui du 26 mars, mais néanmoins sans utiliser les données haute fréquence de transactions par carte bancaire, divers instituts estiment que la perte d'activité liée au virus Covid-19 serait comprise entre 25 et 35 % selon les pays.

Les indicateurs issus des enquêtes et à haute fréquence témoignent des conséquences du confinement

Afin de lutter contre la propagation du virus Covid-19, les économies avancées ont adopté diverses stratégies. En zone euro par exemple, les principales économies ont décidé l'arrêt de toute activité de production non nécessaire à l'approvisionnement en biens essentiels et le confinement des populations, décision prise le 22 mars en Italie et le 28 mars en Espagne. Des mesures de restriction de l'activité économique de certaines branches, principalement les activités commerciales hors alimentaires et

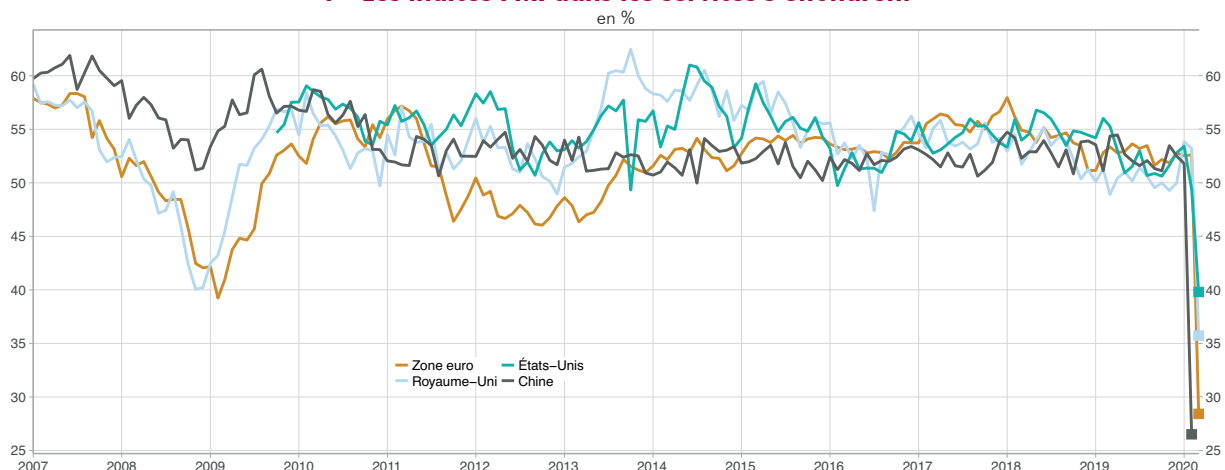
produits de première nécessité, avaient déjà été prises plus tôt dans le mois, le 11 mars en Italie et le 14 mars en Espagne. En Allemagne, les mesures de confinement sont décidées au niveau des régions, à l'échelle fédérale des mesures de restriction des déplacements et des rencontres pénalisent les activités productives. En France, l'ensemble des lieux publics non indispensables à la vie de la population ont fermé dès le 15 mars.

Après la baisse de fréquentation des commerces, restaurants et lieux publics dans les jours précédant et suivant les mesures de confinement, l'indice PMI des services chute brutalement en mars pour l'ensemble des économies avancées, une contraction plus marquée et plus soudaine que lors de la crise de 2007-2008 (*graphique 1*).

Toutefois, cette baisse de l'indice PMI sous-estime probablement la baisse effective d'activité dans la branche des services pour le mois de mars, car le calcul des indices repose sur des données collectées sur une période excluant les derniers jours du mois de mars. Par ailleurs, les données d'enquêtes sont en terre inconnue, face au caractère exceptionnel de la situation économique. Des données à haute fréquence permettent de rendre compte en temps réel des conséquences quantitatives des mesures de confinement (*tableau 1*).

Les transports individuels, les rues et les transports en commun des grandes métropoles sont désertés : selon le site TomTom, le trafic routier dans les principales métropoles des pays avancés a diminué de 30 à 60 %. Les données de Citymapper indiquent une baisse

1 - Les indices PMI dans les services s'effondrent



Source : IMS Markit

de la mobilité de près de 80 % dans la plupart des métropoles mondiales (avec beaucoup de salariés en télétravail). Les aéroports fonctionnent également au ralenti, avec des niveaux inférieurs de 30 à 90 % au niveau habituel. Le nombre de vols commerciaux dans le monde a été divisé par 3. La consommation d'électricité a chuté également, avec des baisses de 10 % à 30 %. Enfin, le confinement des populations s'est traduit par une forte baisse de la fréquentation des lieux publics, surtout dans les pays de la zone euro et notamment en France avec une fréquentation en baisse de 77 % en moyenne par rapport à janvier et de 84 % en Italie, baisse la plus forte des économies avancées (tableau 2).

La fermeture des commerces non essentiels, décidée dans de nombreux pays, les difficultés d'approvisionnement et plus largement la baisse de l'activité peuvent entraîner une forte hausse du chômage. À ce titre, les requêtes du terme « chômage » sur le moteur de recherche Google ont fortement augmenté dans la plupart des pays. Elles ont cependant plus rapidement reflué en France que dans les autres pays. En France, les requêtes des internautes pour le dispositif de « chômage partiel » mis en place par le gouvernement contribuent également à cette hausse.

1 – Indicateurs haute fréquence sur les conséquences des mesures de confinement

en %

	Trafic routier	Trafic aérien	Consommation d'électricité	Requête Airbnb sur Google Trend	Fréquentation des cinémas
Allemagne	-31	-78	-7,2	-72,4	-100
Espagne	-33	-90	-10,0	-83,0	-100
Italie	-53	-20	-24,1	-82,2	-100
France	-62	-94	-12,3	-69,7	-100
États-Unis	-50	-55	-5 (-20 dans les États de New York et de Californie)	-52,0	-100
Royaume-Uni	-47	-78	-7,1	-69,0	-99
Japon	-29	-30		-35,0	-70
Chine	-40	-60	-15		-100

Lecture : au cours des cinq derniers jours ouvrés en Allemagne, l'indice de congestion du trafic routier était inférieur de 31 % à la moyenne de l'indice en 2019. Entre le 26 mars et le 2 avril, 78 % des vols ont été annulés en moyenne chaque jour dans les 3 plus grands aéroports allemands. En moyenne sur les sept derniers jours du mois de mars, la consommation d'électricité allemande a été de 7 % inférieure à la consommation moyenne de mars 2019. Le nombre moyen de requêtes « Airbnb » sur Google ces deux dernières semaines a diminué de 72 % par rapport au nombre moyen de requêtes en mars 2019. En Allemagne, la fréquentation des cinémas a totalement disparu fin mars.

Sources : site Tomtom pour le trafic routier dans les principales métropoles, différence moyenne entre le pic habituel du trafic routier (en général 18h) et le pic observé du 26 mars au 2 avril ; site Flightradar24 pour le trafic aérien, ratio du nombre de vols annulés sur le nombre de vols prévus dans les 3 plus grands aéroports du pays entre le 26 mars et le 2 avril ; site de l'US Energy Information Administration (EIA) pour la consommation d'électricité aux États-Unis, différence entre la consommation observée à partir de la date de confinement et la moyenne en mars 2019, données de la plateforme transparency.entso.eu pour la consommation d'électricité dans les pays de l'UE, différence moyenne entre la consommation à 12h les sept derniers jours de mars 2020 et la consommation à 12h en mars 2019, données de Wind pour la Chine ; Google Trends pour Airbnb, écart du nombre de recherches ou de visites sur le site internet Airbnb pendant les deux dernières semaines de mars par rapport à la moyenne de mars 2019 ; site boxofficemojo.com pour la fréquentation des cinémas, dernière fréquentation par rapport à l'année dernière à la même date.

2 – Mobilité des personnes dans les économies avancées (données de Google Maps)

en %

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Royaume-Uni	Etats-Unis	Japon
Commerces (hors alimentaires et pharmacie) et loisirs	-88	-77	-94	-94	-85	-47	-26
Commerce alimentaire et pharmacie	-72	-51	-85	-76	-46	-22	-7
Parcs et jardins	-82	-49	-90	-89	-52	-19	-25
Gares et stations de transport	-87	-68	-87	-88	-75	-51	-41
Bureaux et lieux de travail	-56	-39	-63	-64	-55	-38	-9
Aires résidentielles	+18	11	24	22	+15	+12	+7

Note : comparaison de la fréquentation de différents lieux le 29 mars 2020 par rapport à une situation de référence. Cette situation est donnée par la fréquentation médiane de ces lieux chaque dimanche des 5 semaines allant du 3 janvier au 6 février.

Source : Google Maps.

Les premières estimations des conséquences économiques du confinement sont fortement dépendantes de sa durée totale

L'OCDE¹ par exemple, a estimé la baisse d'activité dans ses pays membres à partir d'hypothèses sectorielles *ad hoc*, à savoir l'arrêt complet de la production de matériels de transport et de services de loisirs ou de divertissement, une activité réduite de 50 % dans la construction et les services aux entreprises et de 75 % dans les autres activités directement affectées par le confinement (commerce de détail, hébergement-restauration, services de transport, immobilier). Au total et selon ces hypothèses, la chute médiane du PIB serait de 25 % dans les pays membres. La baisse serait d'environ 25 % aux États-Unis et en France, d'environ 26 % en Italie et au Royaume-Uni et atteindrait près de 30 % en Allemagne. De plus, les secteurs concernés par le confinement ou l'arrêt de certaines activités (transports, hébergement et restauration, habillement, commerce de détail hors alimentaire...) représentent dans les pays étudiés une part importante de la consommation des ménages (50 % aux États-Unis et environ 45 % en Italie et en Allemagne par exemple). À cela s'ajoutant la perte de revenus et la hausse du chômage, l'ensemble se traduirait par une forte baisse de la consommation. Selon l'OCDE, la baisse de la consommation pourrait être de l'ordre de 30 % aux États-Unis et en France et jusqu'à 35 % en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni. Les pays émergents sont également touchés, avec des baisses d'activité qui pourraient aller jusqu'à 5 ou 10 % du PIB en Russie, au Brésil, en Turquie et dans les autres émergents.

Selon une approche similaire à celle de l'OCDE, l'institut Ifo a estimé plusieurs scénarios de baisse d'activité sur la base d'hypothèses sectorielles identiques pour les pays européens.

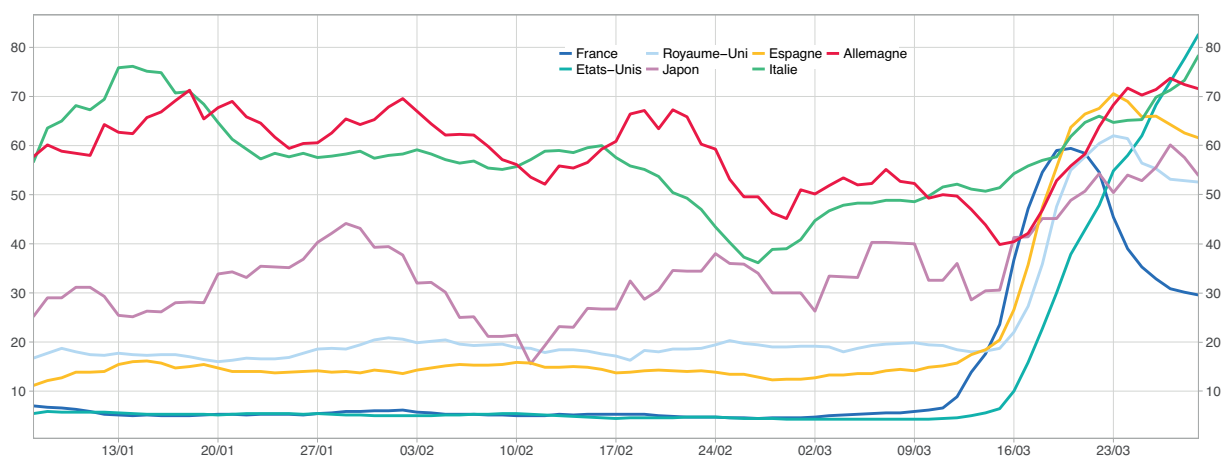
Dans un scénario « optimiste », l'activité dans la branche de la construction se maintiendrait à 80 % contre 50 % dans le scénario pessimiste. L'activité dans les branches de l'industrie hors produits pharmaceutiques et alimentaires se maintiendrait à 20 % dans le premier scénario contre 0 % dans le second. Enfin, les activités commerciales conserveraient une production de 50 % dans les deux scénarios. Ainsi, dans le cas d'un confinement de deux mois, la croissance annuelle du PIB se réduirait de 8 à 13 points de pourcentage en Italie et au Royaume-Uni, de 8 à 14 points en Espagne. En Allemagne, l'institut Ifo a défini les hypothèses sectorielles à partir de ses enquêtes de conjoncture. Dans le cas d'un mois d'arrêt de la production, la perte de valeur ajoutée de l'Allemagne s'élèverait à 35,8 %. Cette estimation demeure relativement proche de celle de l'OCDE.

En Italie, l'institut national de statistique (Istat) a récemment exploité son répertoire des entreprises pour estimer l'effet des mesures prises sur l'activité. La branche de l'industrie italienne perdrait 59 % de son chiffre d'affaires contre 37 % dans les services et 45 % dans le commerce. En termes de valeur ajoutée, l'ensemble de ces activités de production autorisées représente 59 % de la valeur ajoutée totale. Ainsi, le recul de l'activité économique s'établirait au minimum à 41 % par rapport à une situation « normale ». Il s'agirait en effet d'un minorant du recul effectif car les activités encore autorisées ne fonctionnent probablement pas comme en situation normale.

En Espagne, le *think tank* Funcas a estimé un impact trimestriel du Covid-19 avec un recul du PIB de 2,2 % au premier trimestre suivi d'une baisse de 7,7 % au second. Ici, la méthode d'estimation diffère des méthodes évoquées jusqu'à présent car elle repose sur un scénario pour les différents postes de la demande, notamment sur la consommation détaillée par

1. « Evaluating the initial impact of COVID-19 containment measures on economic activity », OCDE, 2020

2 - Forte hausse des recherches Google avec le terme « chômage »



Source : Google Trends. Moyenne mobile 7 jours. Un indice élevé signifie que la proportion de recherches avec le terme « chômage » est significativement plus importante que d'habitude.

poste à l'aide de l'Enquête sur le budget familial et sur les exportations.

Hors zone euro, au Royaume-Uni et aux États-Unis, les mesures de confinement ont été prises plus tard, à partir de la dernière semaine de mars. Le Japon n'a pris des mesures drastiques que le 7 avril, mais une forte baisse de la fréquentation des cinémas, restaurants et bars a été observée à partir de février. Peu d'estimations sur l'activité en temps réel sont disponibles.

Au Royaume-Uni, le CEBR (*Centre for Economic and Business Research*) estime la perte quotidienne d'activité due au coronavirus à 31 %, proche des estimations de l'OCDE. Le CEBR utilise des hypothèses sur la perte d'activité à un niveau fin (105 secteurs) puis les agrège, et estime les changements anticipés dans la demande pour les différents produits.

Aux États-Unis, la Réserve fédérale de New York a construit un indicateur de sentiment économique hebdomadaire : il présente une chute de 4 % pour la semaine se terminant le 21 mars, alors que la plupart des États américains n'avaient pas encore pris des mesures de confinement strictes. Les estimations de ces différents instituts ne prennent cependant pas en compte les données haute fréquence de transaction par cartes bancaires, que l'Insee a pu mobiliser pour son estimation de la perte d'activité économique en France.

Les services marchands constituent une partie importante de l'activité économique des économies avancées hors zone euro : 68 % du PIB des États-Unis en 2018 et presque 80 % du PIB du Royaume-Uni en 2019. Les estimations de la croissance pour le deuxième trimestre aux États-Unis varient entre -9 et -40 % en rythme annualisé, l'OCDE estimant une baisse de 25 %.

Les conséquences sur l'emploi sont déjà visibles aux États-Unis : 701 000 emplois ont été détruits en mars selon le *Bureau of Labor Statistics* et près de 10 millions d'Américains se sont inscrits à

l'assurance-chômage du 15 au 28 mars selon le Département d'Etat du Travail : les pertes d'emploi sont plus élevées en deux semaines que pendant toute la durée de la crise de 2007-2009 et pourraient déjà se traduire par un taux de chômage d'au moins 12 %. Mais selon plusieurs économistes ces données sont encore sous-estimées. Jusqu'à 40% des emplois, surtout dans les services, seraient menacés par la crise du coronavirus. Selon *Goldman Sachs* et *Oxford Economics*, les pertes d'emploi aux États-Unis pourraient atteindre ou dépasser 20 millions, se traduisant par un taux de chômage entre 12 % et 20 %. La Réserve fédérale de Saint-Louis craint même une hausse du taux de chômage jusqu'à 30 %. Au Royaume-Uni, près d'un million de personnes ont sollicité le bénéfice de la prestation sociale universelle, soit une hausse potentielle du chômage à 7 %, pouvant selon *Capital Economics* atteindre 10 % d'ici mi-avril, un niveau inédit depuis 26 ans.

Enfin, les données conjoncturelles provenant de Chine fournissent des éléments de comparaison et quelques perspectives pour le pays qui a connu le confinement le plus précoce et a déjà sensiblement mais prudemment relâché certaines restrictions sur l'activité. Selon une étude de *Quantcube* (11 mars 2020), le trafic maritime chinois a chuté de 30 % à 35 % et le trafic aérien a été divisé par 5, voire totalement interrompu à Wuhan, l'indice d'ouverture d'offres d'emploi a baissé de 25 %. Selon le site *Wind*, la consommation de charbon des principaux producteurs d'électricité a baissé de 20 à 40 % par rapport au niveau un an auparavant, et ce pendant un mois. Selon le Service économique régional de Pékin de la Direction générale du Trésor, le taux de reprise dans les principales villes et provinces chinoises atteignait environ 40 % au 3 mars, et environ 70 % le 24 mars. Ces éléments suggèrent une forte baisse de l'activité économique (industrie et services) chinoise au premier trimestre, jusqu'à -10, voire -20 %. ■

Bibliographie

OCDE (2020), « Evaluating the initial impact of Covid-19 containment measures on economic activity », 2020.

Center for Economic and Business Research (CEBR), « As the UK remains in lockdown, Government may need to target more support at manufacturing sector », 6 avril 2020.

Quantcube Technology (2020), Les impacts du Covid-19 sur l'économie, 13 mars 2020.

J. Bouissou, V. Malécot, D. Papin, E. Dedier, X. Laborde et A. Lagadec, (2020) « Coronavirus : le mois où l'économie chinoise s'est arrêtée », *Le Monde* et *Quantcube Technology*, lemonde.fr, 11 mars 2020.

Funcas, Cuadernos de Informacion Economica,(2020) « Covid-19, la hora de la politica economica », mars-avril 2020.

Istat, (2020) « Conversione in legge del decreto-legge 17 marzo 2020, n. 18 », 25 mars 2020.

Institut Ifo, Florian Dorn et al. (2020) « The economic costs of Corona shutdown for Germany : a scenario calculation », 22 mars 2020.

Institut Ifo, Florian Dorn et al. (2020) « The Economic Costs of the Coronavirus Shutdown for Selected European Countries: A Scenario Calculation », 1^{er} avril 2020. ■

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Direction générale : 88 avenue Verdier – CS 70058 – 92541 MONTRouGE Cedex – FRANCE
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier